

L'ECHO

du *Vergers*

numéro
25

Avril 2010

■■■■■■■■■ LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS DE SAINT-MARTIN D'AUXIGNY



SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| Edito | p2 |
| Les Enfants Cachés | p2 |
| Calendrier des manifestations | p3 |
| Une association : L'école de cyclisme | p3 |
| Extraits de conseils | p4 et 5 |
| Les élections régionales | p6 |
| Projet « cœur de village » | p6 |
| Un geste qui peut sauver | p7 |
| Les fêtes de l'hiver | p8 et 9 |
| Ecoles | p10 |
| Coté travaux | p10 |
| La mairie c'est parti ! | p11 |
| Sport | p12 |
| En bref | p13 |
| Informations communales | p13 |
| Etat civil | p14 |
| Histoire de pommes suite et fin | p15 |
| Saint-Martinsolite | p16 |

► Edito

C'est le printemps ! Nous sortons d'un hiver plus froid que ces dernières années. Je ne suis pas qualifié pour apporter un jugement sur le thème du réchauffement climatique ou pas.

Par contre je félicite à nouveau nos services techniques qui ont œuvré le matin de bonne heure, le week-end pour vous rendre la vie plus facile par le déneigement. Merci aux nombreuses personnes de Saint-Martin et des alentours qui nous ont témoigné leur satisfaction. Pour une minorité, le niveau d'exigence me semble démesuré ! En effet comment faire pour qu'à chaque fois qu'il neige ou qu'il gèle l'ensemble des routes et des chemins soit praticable dès huit heures du matin. Les routes ont également souffert des mauvaises conditions climatiques, les nids de poules ne peuvent être correctement éliminés d'un coup de baguette magique, et cela représente un coût non négligeable.

Par rapport à Haïti, au Chili, aux Charentes Maritimes et à la Vendée, nos petits problèmes de déplacements sont dérisoires.

Les travaux d'agrandissement de la mairie ont débuté au mois de décembre pour une période de 18 mois.

Suite à l'étude conjointe entre le SIAEPAC et la commune de Saint-Martin nous allons débiter une première tranche de travaux sur le secteur de la Rose.

Une deuxième phase de travaux de relèvement des sépultures dans l'ancien cimetière est en cours.

Après notre première réunion publique qui a eu lieu en fin d'année, l'étude d'Aménagement du bourg continue avec l'espoir de concrétiser la première tranche de travaux.

Après beaucoup de péripéties l'enquête publique pour la modification du PLU devrait enfin avoir lieu. Je rappelle que cette modification modeste du règlement n'a pas pour but de créer de nouvelles zones constructibles.

Le CCAS de Saint-Martin d'Auxigny a repris provisoirement la gestion de l'aide alimentaire ou chaque commune du canton participe. Nous espérons qu'une solution pérenne sera vite trouvée avec la création d'un CIAS.

Pour le SIAEPAC, le chantier de construction du surpresseur de Guillemingé à Saint-Georges est terminé. Une tranche de renforcement de canalisation devrait être réalisée dans l'année sur les secteurs de la Rose, de la route de la Vallée et de la route de Charlay à Saint-Georges.

Après l'audit sur l'accessibilité handicapés sur le bourg, la communauté de communes va réaliser un audit sur l'accessibilité des bâtiments publics.

Profitez bien des beaux jours qui reviennent enfin !

Le Maire, Fabrice Chollet

► UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL À SAINT-MARTIN : LES ENFANTS CACHÉS



A l'initiative de Sabine Cadelli et des bénévoles de la bibliothèque, une après-midi - conférence a été organisée à la salle polyvalente, le vendredi 6 novembre 2009, sur le thème des enfants juifs cachés pendant la seconde guerre mondiale. Plusieurs intervenants de qualité étaient présents : Alain Rafesthain, grand connaisseur de la période de l'Occupation dans le Cher, qui fit un résumé très complet

sur les débuts du conflit et la mise en place du plan de déportation des juifs de France, Katy Hazan, historienne spécialiste de la Shoah, et, événement rare et ô combien émouvant, quatre invités, qui furent des enfants cachés, venus raconter leur histoire : Charles Bagès, recueilli de décembre 1942 à septembre 1945 par M. Danneman, forgeron à Sagonne ; Régine Hodara qui fut confiée à Hermine Lasne, une brave paysanne pauvre et illettrée de Sury-près-Léré; Richard Rein, caché plusieurs mois dans les abattoirs de Saint Amand Montrond (il avait deux ans !), qui pour la première fois osait parler de cette période douloureuse de sa vie ; Joseph Szteinszneider, un de nos concitoyens, caché à Nice puis à Grasse dans les Alpes Maritimes.

Chacun témoigna sur ces années pleines d'angoisses, d'émotions, de douleurs, mais aussi souvent de rires et de bonheurs pour ces enfants (presque) comme les autres, qui découvraient la vie à la campagne; Ah! Charles Bagès parlant des jeux champêtres, des parties de pêche, des moissons d'antan, de l'instituteur du village apprenant à ses élèves "Le Chant du Départ" au lieu du "Maréchal, nous voilà"! Ah! Régine Hodara prenant l'accent berrichon (plus de 60 ans plus tard) pour imiter celle qu'elle appelait sa "grand-mère", surnommée "la Mé Lasne"! Et tant d'autres témoignages qui nous dévoilaient un pan méconnu, longtemps occulté, de notre Histoire.

En 1963, l'Etat d'Israël créait le titre de Juste pour honorer les personnes non-juives qui au risque de leur vie aidèrent des juifs pendant la guerre 39-45. On compte actuellement 21 308 Justes dans le monde ; il y en a 3074 en France, dont 11 dans le Cher, La "Mé Lasne" est de ceux-ci.

Pour en savoir plus... : la conférence est sur le site <http://www.moussa-odette-abadi.asso.fr>

En cliquant sur la photo, vous arrivez sur une page dédiée puis en cliquant sur « lire l'histoire » en bas de cette page, apparaît la totalité du contenu de l'exposition. »

► Calendrier des manifestations

| | | | |
|---|---|----------------------------|--|
| Vendredi 23 avril | Peuples et Images : L'Ecosse | Salle polyvalente | Commission Animations-Culture |
| Sam 1^{er} et Dim. 2 mai | Rifles | Salle des Fêtes | Les Accros des Rifles |
| Samedi 8 et Dimanche 9 mai | Braderie de vêtements | Salle polyvalente | ADMR |
| Dimanche 9 mai | 15 ^e braderie brocante | Rues du bourg | Comité des Fêtes |
| Dimanche 9 mai | Auditions de l'école de musique | Salle des Fêtes | Ecole de musique |
| Dimanche 16 mai | Concert de l'Indépendante | Salle des Fêtes | Indépendante |
| Vendredi 4 juin | Fête et kermesse de l'Ecole Publique | Salle des Fêtes | Ecoles et Amis de l'Ecole Publique |
| Dimanche 6 juin | Grill-party | Salle polyvalente du bas | Comité de Jumelage |
| Samedi 19 juin | Fête de la Musique | Place de la Mairie | Municipalité et Comité des Fêtes |
| Mercredi 14 juillet | Fête Nationale | Bourg et étang de la Salle | Municipalité, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Comité des Fêtes et Indépendante |
| Du Mardi 7 au Dim 19 septembre | Tournoi des Pommes | Terrains de tennis | Tennis Club de Saint Martin |
| Samedi 2 et Dim 3 octobre | Rifles | Salle des Fêtes | Association "En famille" |
| Samedi 6 novembre | Soirée choucroute | Salle des Fêtes | Les Amis de l'Eglise |
| Judi 11 novembre | Randonnée pédestre | Départ : Salle des Fêtes | Amicale de la Rose |
| Judi 11 novembre | Foire de la Saint-Martin | Salle des Fêtes | Comité des fêtes |
| Samedi 13 novembre | Remise des prix du championnat de France de 2cv Cross | Salle des Fêtes | Team Tranelle Compétition |
| Samedi 20 novembre | Spectacle | Salle des Fêtes | Le Carroi |
| Novembre | Exposition : le climat | Bibliothèque | Bibliothèque |
| Dimanche 12 décembre | Rifles | Salle des Fêtes | Amicale de la Rose |
| Vendredi 31 décembre | Réveillon de la Saint Sylvestre | Salle des Fêtes | Comité des Fêtes |

► Une association : CYCLISME EN TERRES VIVES



Créé en juin 2009 à Saint-Martin d'Auxigny, Cyclisme En Terres Vives est un nouveau club affilié à la Fédération Française de Cyclisme.

C'est en septembre 2009 que les activités ont commencé avec l'ouverture d'une école de cyclisme destinée aux jeunes garçons et filles de 9 à 13 ans qui y apprennent les bases du VTT, mais aussi du cyclisme sur route, sur piste, du cyclo-cross et du BMX. Deux éducateurs diplômés d'Etat et fédéraux, maintenant aidés de deux parents, espéraient une quinzaine d'inscriptions, mais cet objectif a été rapidement dépassé pour atteindre les 24 inscrits. Un projet a été élaboré et prévoit l'ouverture d'une catégorie d'âge chaque année avec l'organisation de compétitions dès 2011.

En 2010, le C.E.T.V. est déjà en avance sur ses prévisions car il a été chargé d'organiser la 4^e manche

du Trophée Régional du Jeune Vététiste le dimanche 2 mai. Ce grand rendez-vous de la Région Centre devrait regrouper une centaine de vététistes de 6 à 16 ans le matin autour de l'étang de la Salle pour un parcours "cross-country", puis l'après-midi une "descente" (1min. chronométrée) se déroulera sur les contreforts des Rousseaux, aux pieds de la forêt des Aînés Ruraux... spectacle garanti... !!! Une section "loisirs/cyclotourisme" proposera des sorties sur route pour tous niveaux tous les dimanches matin, ainsi qu'une sortie en semaine. Le premier rendez-vous est fixé au dimanche 18 avril 2010 à 9h au gymnase.

Parallèlement, un voyage à l'île Maurice (ouvert à tous et garanti anti-attrape-touriste!) sera organisé en collaboration avec le club jumelé de Curepipe. Voici donc le C.E.T.V. prêt à former de futurs champions à l'image du parrain du club, William Bonnet, le professionnel vierzonnais aux 3 Tours de France, venu encourager ces apprentis cyclistes le 14 novembre dernier.

Pratique :

Séances d'école de cyclisme tous les samedis de 13h45 à 16h à l'école maternelle de Saint-Martin d'Auxigny. Sorties loisirs tous les dimanches à 9h au gymnase, à partir du 18 avril.

Renseignements : Carabin Bertrand, 06.63.41.17.81 ou cyclisme.etv@free.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2009

En préalable à l'ouverture du Conseil Municipal, présentation par Madame DESABRES, adjointe du projet de maison d'accueil pour personnes âgées actuellement à l'étude par la Communauté de Communes en Terres Vives. Il s'agit de sensibiliser les élus du conseil et de recueillir leur sentiment sur ce projet, la commission ad hoc souhaitant savoir si elle poursuit ses travaux en ce sens.

1 ▶ Amortissement des frais d'études

Madame DELANNE-LETOURNEUR, adjointe indique que lorsque les études ne sont pas suivies de réalisations en investissement, les frais d'études sont amortis sur une période définie par l'assemblée délibérante et ne pouvant excéder 5 ans, il y a donc lieu de définir les cadences d'amortissement. Il est proposé au Conseil Municipal d'établir le principe suivant : frais d'études jusqu'à 6000 euros amortis en deux ans, frais d'études jusqu'à 12000 euros amortis en trois ans, frais d'études au-delà de 12000 euros amortis en quatre ans. Des crédits budgétaires en recette au compte 28031 et en dépenses au compte 6811 pour le montant de l'annuité seront définis. Vote à l'unanimité.

Madame DELANNE-LETOURNEUR, adjointe donne lecture de la seconde délibération induite par la première. Lorsque les études ne sont pas suivies de réalisations en investissement, les frais d'études sont amortis sur une période définie par l'assemblée délibérante et ne pouvant excéder 5 ans. Il est proposé au Conseil Municipal d'amortir les études suivantes :
- Expertise, carte d'identité et état de santé des bâtiments communaux, 1^{ère} partie 2006 : 2278 euros
- Expertise, carte d'identité et état de santé des bâtiments communaux, 2^e partie 2007 : 5316.60 euros.
Vote à l'unanimité.

Madame DELANNE-LETOURNEUR, adjointe poursuit s'agissant de la troisième délibération indiquant que si les frais d'études ont été suivis de réalisations d'investissement lesdits frais font l'objet de rattachement aux investissements réalisés et ils sont donc virés à la subdivision intéressée d'immobilisation en cours (c/23) lors de la réalisation des travaux, par opération d'ordre budgétaire. Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer afin de rattacher les études suivantes Rattachement à l'investissement réalisé : Etude, conseil accueil périscolaire : 3334.45 euros. Mission lavoir des Rousseaux : 621.92 euros
Vote à l'unanimité.

2 ▶ Taxe locale d'équipement

Madame DELANNE-LETOURNEUR, adjointe indique qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits au compte 10223 pour lequel il n'a jamais été voté aucun crédit. Il s'agit de régler la taxe locale d'équipement (TLE) induite par les travaux réalisés par la commune au presbytère. Le montant de la TLE due est de 282 euros. Vote à l'unanimité.

3 ▶ Equilibre du budget Charges Personnel

Enfin, Madame DELANNE-LETOURNEUR, adjointe informe qu'en cette fin d'année, il est nécessaire d'équilibrer les chapitres en section fonctionnement. Il s'agit des charges de personnel consécutives aux nombreux remplacements. Vote à l'unanimité.

4 ▶ Convention de fourrière avec la Société Protectrice des Animaux

Monsieur le Maire propose au Conseil de renouveler, comme tous les ans, notre convention de fourrière auprès de la SPA. Le tarif 2010 est inchangé par rapport à 2009, à savoir 456,94 euros. Le tarif est fixé comme suit : 0,22 cents d'euro multipliés par le nombre d'habitants (chiffres Association des Maires du Cher). Vote à l'unanimité.

5 ▶ Contrat de mise à disposition du camion « Mobile Multimédia » du Cher

Mademoiselle OSWALD, adjointe indique que le Conseil Général dispose d'un camion équipé multimédia qui sillonne le département et offre la possibilité aux communes de l'accueillir, permettant ainsi aux habitants d'avoir accès gracieusement aux nouvelles technologies. La Ville de Saint-Martin d'Auxigny a fait part de son intérêt pour ce dispositif. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat avec le Conseil Général permettant d'accueillir le Mobile Multimédia pour la période du 1.02.2010 au 5.02.2010 inclus. Le dit contrat est conclu à titre gratuit. Le camion sera installé près de la salle des fêtes. Vote à l'unanimité.

6 ▶ Caisse d'Allocations Familiales Avenant N°2 du Contrat Enfance et Jeunesse

Madame DELANNE-LETOURNEUR, adjointe informe que la Communauté de Communes en Terres Vives a signé en décembre 2007, un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour une durée de quatre ans du 1.01.2007 au 31.12.2010. Un avenant numéro 1 a été signé en 2008 pour intégrer les camps adolescents créés par la CCTV à compter de l'été 2008. Par ailleurs, afin de répondre à la demande croissante d'accueil, la commune de Saint-Martin d'Auxigny a réalisé une extension des locaux de son accueil périscolaire en septembre 2009. La

6 ▶ Demande de subvention au titre des amendes de police

Le conseil municipal (18 voix pour) demande une subvention à hauteur de 50%, sur un montant de 48360 euros subventionnable (soit une subvention de 24180 euros), auprès de la Préfecture au titre du budget des amendes de police, sur attribution du Conseil Général du Cher, pour la création des cheminements piétonniers sécurisés le long de routes départementales traversant la commune de Saint-Martin d'Auxigny.

7 ▶ Formation d'un agent sur le thème des déchets et de la consommation

Le Maire est autorisé à signer les documents de cette formation de 2 modules.

8 ▶ Participation pour Voie Nouvelle et Réseaux, lieu-dit les Chênes

Création du réseau d'eau potable desservant le lieu-dit « Les Chênes » partie sud, 5870 euros HT, les travaux seront réalisés par le SIAEPAC
- 90% de la part du coût de création de réseau est mis à la charge des propriétaires fonciers soit 5283 euros.
- le montant de la participation pour voie nouvelle et réseaux, due par mètre carré de terrain nouvellement desservi sera de 0,34 euros.
- les terrains compris dans le périmètre mais desservis par le réseau d'eau potable de la route d'Allogny seront exonérés.

9 ▶ Aide aux sinistrés du séisme en Haïti

1000 euros versés au fonds de concours ouvert aux collectivités locales et géré par le centre de crise du Ministère des Affaires Etrangères.

10 ▶ Avenant au marché, maîtrise d'œuvre

Relative à la réhabilitation et l'extension de la mairie portant sur : la modification du seuil de tolérance pour le porter à 18%. La révision du montant des honoraires suite à la signature des marchés de travaux pour porter le montant de la rémunération à 78960 euros H.T.

11 ▶ Demande de D.G.E. pour la seconde tranche des travaux de réhabilitation de la mairie

Le conseil municipal demande une subvention à l'Etat au titre de la D.G.E., au taux maximum de 45% (des travaux), pour la 2^e tranche de travaux, ce qui revient à demander une subvention de 70000€, qui est le plafond de D.G.E., accordé pour ce type de projet.

commune a donc demandé que soient recalculés les montants des subventions initiés en 2006. Le développement de cette offre peut être intégré dans le cadre d'un avenant numéro 2 au Contrat Enfance Jeunesse. Pour ce faire, le Conseil Municipal de chaque commune constitutive de la Communauté de Communes en Terres Vives doit délibérer afin de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire de Saint-Martin à signer un avenant numéro 2 au CEJ. Le Conseil Municipal autorise donc Monsieur le Maire à signer l'avenant numéro 2 au Contrat Enfance Jeunesse des Terres Vives avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2010. Les majorations attendues sont de l'ordre de 700 euros pour 2009 et 4200 euros pour 2010. Monsieur le Maire précise que la commune fonctionne avec une dérogation et qu'un des personnels devra passer son BAFD pour être en conformité avec la réglementation. Une partie du coût de la formation ainsi que le remplacement de la personne empêchée seront pris en charge par la CAF. Vote à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2010

1 ▶ Modification des statuts de Communauté de Communes en Terres Vives relatives :

- à la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement »
- au mode de désignation des délégués des communes

2 ▶ Désignation des représentants de la commune auprès du Comité Départemental de Lutte contre les Addictions :

Mme Annie PASDELOUP (titulaire) et Mme Chantal JOUANIN (suppléante).

3 ▶ Validation du plan de mise en accessibilité voirie

Approuvé

4 ▶ Convention d'utilisation et de fréquentation entre la bibliothèque municipale et l'école élémentaire de la commune

Le Maire est autorisé à signer la convention.

5 ▶ Nouveau contrat pour la boîte postale de la commune :

M. le maire a demandé aux associations et organismes divers domiciliés en mairie de bien vouloir recevoir leur courrier à une autre adresse.

POUR SAINT-MARTIN, LE SECOND TOUR A VU LE POURCENTAGE DE VOTANTS AUGMENTER, ET IL SE SITUE À 54,9 %

Hervé Novelli a obtenu 35,7 % des suffrages exprimés,
François Loiseau 14,8 %
François Bonneau 49,5 %

POUR NOTRE RÉGION, RÉGION CENTRE, (CHER - EURE ET LOIR - INDRE - INDRE ET LOIRE - LOIRET - LOIR ET CHER), LES RÉSULTATS DU 2ND TOUR SONT LES SUIVANTS :

Hervé Novelli (UMP) 36,46 %
François Loiseau (FN) 13,54 %
François Bonneau 50,01 %
 (PS - Europe Ecologie - Front de Gauche)

FRANÇOIS BONNEAU EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉGION CENTRE.

Notre village s'agrandit petit à petit et nous avons souhaité réaliser une étude urbaine du bourg avec l'objectif de maintenir le tissu commercial, de renforcer la sécurité des liaisons piétonnes et organiser le stationnement.



Vue de la place de la Mairie depuis la rue du commerce

Nous avons confié cette étude au bureau d'étude en paysage « Atelier Passages » qui a déjà réalisé les abords des écoles et la route de Quantilly. C'est un projet ambitieux mais nécessaire pour l'avenir de notre village. L'étude

Bien entendu le coût de ces travaux est très important et nous oblige à un étalement dans le temps.

Les réseaux doivent également être revus et le SIAEPAC doit pouvoir également réaliser des travaux conjointement aux nôtres.

de concerne l'ensemble de la zone agglomérée du bourg (à partir de chaque panneau).

Afin de sécuriser le bas du bourg et dans le but d'y maintenir les commerces il est nécessaire de construire une nouvelle voie afin de pouvoir créer un sens unique rue du commerce et ainsi élargir les trottoirs.

Ce projet pourrait se dérouler en 5 phases sur une quinzaine d'années :

1 - La voie de contournement, la rue du commerce
 2 - La route de la Vallée, l'impasse de la Vallée, l'impasse des Peupliers, la rue de l'église et la rue basse de l'église

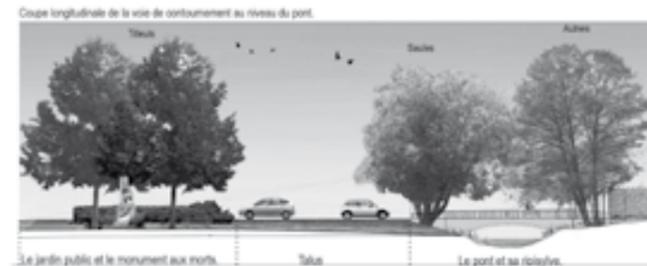
3 - La place de la Mairie, l'avenue de la République
 4 - La route de Méry es Bois, la place des Labbes et la route de Saint Palais, la route d'Allogny, la route de l'étang et la route de Montboulin

Après une première réunion publique en décembre dernier, une concertation sera menée afin de définir les priorités.



Vue de la rue du commerce

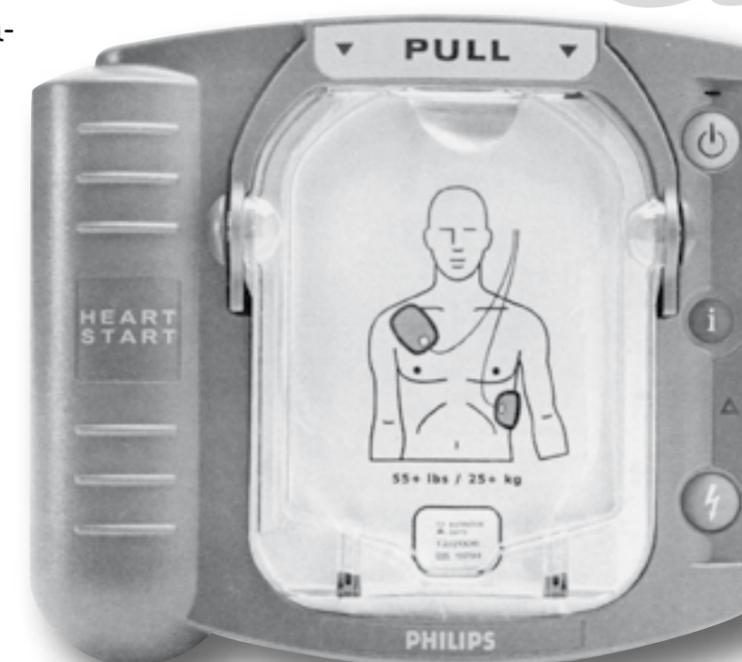
C'est un travail de grande envergure et nous ne connaissons pas les politiques futures par rapport aux aides possibles pour la rénovation de notre cœur de village.



Vue de la future voie de contournement

Depuis le mois de février la commune s'est équipée d'un défibrillateur grand public. Conçu pour être utilisé par tout le monde, n'importe où, n'importe quand, celui-ci est disponible **à l'accueil de la mairie.**

Avec lui, en toute confiance, vous pouvez sauver une vie avant même l'arrivée des secours. Le décret du 4 mai 2007 autorise son utilisation par toute personne non médecin. Vous pouvez intervenir auprès d'un collègue, ami, membre de votre famille ou une personne anonyme. L'aide vocale du défibrillateur vous permet de mettre toutes les chances du côté de la victime d'un arrêt cardiaque. Vous êtes guidé par l'appareil pour poser les électrodes sur le patient, faire le bouche à bouche et le massage cardiaque.



Déroulement de l'intervention si vous pensez qu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque soudain :

- Agissez rapidement et restez calme.
- Si une autre personne est présente demandez lui d'appeler le SAMU (15) et d'aller chercher le défibrillateur.

Si vous êtes seul : Appeler le SAMU (15)

- Ensuite obtenez rapidement le défibrillateur, si cela n'est pas possible tout de suite vérifiez l'état du patient et effectuez au besoin la réanimation cardio-pulmonaire (RCP : massage cardiaque et bouche à bouche) jusqu'à ce que l'appareil soit disponible.

- Si le patient est un nouveau né ou un enfant effectuez d'abord la RCP puis appelez le SAMU avant d'appliquer le défibrillateur. Vérifiez qu'aucun gaz inflammable ne se trouve dans l'environnement immédiat et que le patient ne se trouve pas sur une zone très humide.

Marche à suivre pour l'utilisation du défibrillateur en trois étapes :



1/ TIREZ vers le haut la poignée de la cartouche d'électrodes SMART. Restez calme et suivez les instructions du défibrillateur

2/ PLACEZ les électrodes sur la peau nue du patient

3/ APPUYEZ sur le bouton de choc  clignotant si l'instruction vous en est donnée.

La défibrillation ne peut pas toujours assurer la survie. Mais la rapidité d'intervention et de traitement des patients est primordiale, **alors n'hésitez pas à faire le geste qui peut sauver une vie.**

◀ Rifles de l'Amicale de la Rose

Les premières rifles de l'Amicale de la Rose ont eu lieu le 29 novembre 2009 et la salle des fêtes a affiché complet. L'ambiance studieuse du jeu était à son maximum et la journée s'est passée sans fausse note. Les participants ont apprécié la qualité de l'organisation. Nous vous donnons rendez-vous pour la 2ème édition le 12/12/10. Cette association a la volonté de faire perdurer les actions mises en place depuis de nombreuses années, mais le financement de sa principale manifestation, la course cycliste, devenait de plus en plus difficile. Aujourd'hui et grâce au succès de ces premières rifles, la journée de cyclisme du lundi de Pâques pourra toujours être au calendrier.



▶ Réveillon

Un réveillon sous un ciel étoilé. La salle des fêtes s'était parée de bleu pour cette soirée de réveillon. Comme toujours André Gueguen a regalé les 300 convives présents. Rendez-vous en fin d'année pour de nouvelles surprises que prépare le Comité des Fêtes.



◀ Les vœux du Maire

Bonne année à tous ! Les traditionnels vœux du maire se sont déroulés le 8 janvier dernier malgré des conditions atmosphériques particulièrement difficiles. Cette contrainte hivernale n'a pas découragé la population de St Martin qui a une nouvelle fois répondu présent à cette invitation. A l'issue du bilan 2009, c'est autour d'un verre de l'amitié que les convives se sont retrouvés et ce n'est pas le froid polaire de la météo qui a empêché la chaleur et la convivialité d'être au rendez-vous.



▶ Repas des aînés

Malgré la neige et le froid 143 convives ont participé au repas offert par le CCAS de St Martin le 10 janvier 2010. Le menu proposé par Alain Lacroix de Fussy a été apprécié de tous. L'Indépendante et Daniel Moutat ont animé l'apéritif et le déjeuner. En plus des cadeaux offerts aux plus âgés, les anniversaires proches de cette date ont été fêtés, une rose pour les dames et un calendrier de la commune pour les messieurs ont été distribués. Chacun est reparti enchanté de sa journée.



▼ Soirée Country



Le Comité de Jumelage a organisé en janvier 2010 une grande soirée country avec la superbe présentation de l'orchestre Tennessee Rose accompagné du club de danse Les Red Montana Dancers de Vierrzon. La fête a commencé par le repas aux accents de La Louisiane préparé par Le Relais Quantillais; et plus de 250 personnes, dont la plupart portaient chapeaux et santiags, ont participé à cette soirée rythmée et chaleureuse, avec des démonstrations et des initiations proposées par le club de danse. Une belle réussite qui fait suite à la soirée folk irlandais de l'an passé. Que nous réserve le Comité de jumelage pour l'an prochain ! Vous pouvez découvrir des extraits de la soirée sur le site cjsma.over-blog.com

▼ L'Indépendante



◀ Carnaval



Dans une ambiance festive et joviale, accompagnés de la fanfare « L'indépendante », Monsieur CARNAVAL et son cortège déguisé, grimé ont défilé dans les rues de Saint Martin dimanche 7 mars. Tout au long de la parade, petits et grands ont fait vibrer les confettis avant de se retrouver autour d'un

goûter à la Salle Sainte Jeanne où Alain, chanteur ventriloque, et Arthur, l'automate, les attendaient pour jouer de l'orgue de barbarie.

L'association LES AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUE (AEP), organisatrice de l'évènement, vous donne rendez-vous à la fête des écoles le vendredi 4 juin 2010.

Lorsque l'Indépendante invite l'Harmonie de Bourges... Malgré la tempête qui soufflait ce jour-là, une centaine de spectateurs avait fait le déplacement pour un après midi musical d'exception dans la Salle des Fêtes.

Après une courte intervention de l'Indépendante, le public a pu apprécier la très belle prestation de l'Harmonie de Bourges.

L'après-midi devait se terminer par un final en apothéose avec les deux formations réunies, soit environ 80 musiciens pour une interprétation mémorable de « We Are The World » de Mickaël Jackson. Les bénéfices, 200 euros, ont été versés au Secours Populaire pour les sinistrés d'Haïti.

▶ Bourse toutes collections

La 16^e édition de la Bourse toutes collections organisée par le Comité des fêtes s'est déroulée le dimanche 21 mars 2010 à la salle des fêtes. 40 exposants sont venus échanger ou vendre leurs collections de cartes postales, fèves, pièces de monnaies, voitures... Malgré la concurrence d'Internet, les collectionneurs sont nombreux à fréquenter ces bourses d'échanges.



▶ Équilibre alimentaire en restauration collective

L'enjeu de la restauration collective est de contribuer au bon état nutritionnel des enfants en les initiant à l'équilibre alimentaire et en leur faisant partager les plaisirs de la table. Les menus sont établis en fonction des recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés, Restauration Collective et Nutrition) et sont visés par une diététicienne qui établit un plan alimentaire.

Par exemple :

| | Lundi | | Mardi | |
|--------------------------|---------------------------------|---|-------------------------|-------------------------------|
| | Plan Alimentaire | Menus | Plan Alimentaire | Menus |
| Entrée | Crudités | Carottes râpées aux agrumes | Cuidités | Betteraves rouges vinaigrette |
| Plat et garniture | Volaille Légumes verts | Escalope de dinde Gratin de brocolis | Charcuterie Féculent | Chipolatas Farfales |
| Fromage | Fromage | Camembert | Laitage | Yaourt nature |
| Dessert | Préparation lactée et féculents | Riz au lait à la gelée de groseille | Fruit cru | Poire |

On rappelle également que la restauration scolaire ne représente que 4/14^e des repas de la semaine. Il est donc important de continuer l'équilibre alimentaire et l'éducation aux goûts à la maison en respectant sur une journée les fréquences suivantes conseillées dans le cadre du PNNS :



Pour en savoir plus reportez-vous sur le site de la commune la société API a développé cet article.

▶ Restaurant scolaire et accueil périscolaire

Le règlement intérieur du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire prévoit que la fiche d'inscription page 8 dudit règlement, qui comporte tous les renseignements dont peut avoir besoin le Maire en cas de problèmes divers et variés concernant les élèves, doit être déposée IMPÉRATIVEMENT en mairie avant le 30 septembre.

Certains parents n'appréhendent pas l'importance de cette demande et n'ont toujours pas fourni ce document. En conséquence, à la rentrée prochaine, aucun enfant ne sera accepté au restaurant scolaire ou à l'accueil périscolaire après le 1er octobre si la mairie n'a pas en sa possession le document demandé.

▶ Rentrée scolaire 2010

Les inscriptions pour la rentrée à l'école maternelle ou à l'école élémentaire se font à la mairie, se munir du livret de famille.

▶ Côté travaux

Au mois de décembre 2009 la commune a participé à l'opération « plantons le décor » initiée par le Pays de Bourges. Des haies ont été plantées à l'étang communal de La Salle, à la salle des fêtes et le long du parking, route de Méry es Bois. Fin 2009, en voirie, l'entreprise TP MARCEL a créé des cheminements piétonniers sécurisés à la Rose et aux Rousseaux. Ces travaux, d'un montant total de 59 252 € TTC, ont consisté à mettre en place des bordures, des avaloirs et à créer un cheminement en grave. Les travaux d'ouverture de chemins ruraux ont été poursuivis. Des travaux de dessouchage et de création de fossés ont été réalisés sur les chemins des Ro-

ches à Bléron et du Carroir de la Jeunée aux Hermites ouverts par le service technique pendant l'hiver 2008-2009. Les assises des chemins ruraux du Carroir de la Jeunée, de la Forêt à Quantilly (avec la commune de Saint Palais) et du Montet ont été renforcées. Pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales, les fossés de la route des Boulets ont été recreusés. La CCTV a réalisé le plan d'accessibilité des voies communales pour les handicapés.

Au niveau des bâtiments communaux, la salle de réunion de la salle des fêtes a été équipée de stores pare-soleil. Le mur entre la cour de l'école élémentaire et les logements sociaux a été enduit.

▶ La mairie c'est parti !

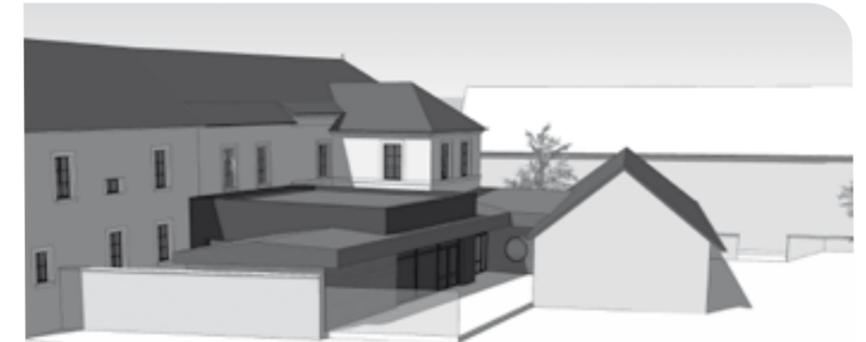


Projet : Vue de la place de mairie

Durant 18 mois environ les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie vont transformer le bâtiment en un nouvel ensemble plus convivial, accessible aux personnes à mobilité réduite et offrant plus d'espace aux usagers et aux personnels. Suite à une étude thermique, le bâtiment sera doté d'une installation performante permettant de réaliser des économies substantielles en chauffage.

Les travaux s'élèvent à environ 900 000 € HT répartis en 16 lots.

Les travaux débutent par l'aménagement des salles de permanences dans le bâtiment annexe et par la démolition des appentis situés à l'arrière de ce bâtiment ; les garages situés dans la cour intérieure seront démolis également. La toiture du bâtiment sera révisée.



Vue du jardin derrière la bibliothèque. Extension : Salle du conseil municipal et salle des mariages

Il est à noter que la mairie restera ouverte durant la période des travaux. D'avance nous nous excusons des désagréments occasionnés par la réalisation de ce projet.



Vue de la route de Saint-Palais

« Team Trapanelle Compétition » une équipe qui gagne !



Les 16 et 17 octobre 2009 la 2cv de l'équipe de Samuel CHENIER remporte la victoire dans la catégorie « améliorée » sur le circuit de SPA-FRANCORCHAMPS en Belgique.

Grâce aux autres bons résultats de l'année (4 fois 4èmes), Team Trapanelle Compétition devient champion d'Europe.



C'est une équipe d'une trentaine de personnes qui est l'artisan de ce résultat. Les mécanos, Eric GUERIN, Willy DEVOULON, Cyril GUILLEMIN ; les remplisseurs, Yannick ROBLET, Rodolphe GAUTHIER, Simon GITON, les panneauteuses, Florie BAUDET, Valérie DUMAY, Mireille GAUTHIER ; l'intendance, Alain et Claudette CHENIER, Gérard POLICARD, André GAUTHIER ; les pilotes, Jacky RUBIN, Grégory LAYE, Samuel CHENIER, et les supporters.



Partie pour 5 jours, toute une logistique permet à l'équipe de participer aux courses de 24h, 1 caravane, 2 camping-cars, 3 camionnettes dont une équipée d'un plateau, et 1 voiture.

L'engagement financier est important, pour une course de 24h l'inscription varie de 1200 à 3500 euros, il faut compter 700 euros d'essence et 1000 euros pour les frais d'intendance. Une dizaine de sponsors aide financièrement l'équipe.

Tous les soirs de la semaine les mécanos se retrouvent pour bricoler et améliorer les performances de la voiture.



Pour cette année 2010 les projets sont nombreux, du 10 avril début de la saison jusqu'au mois de novembre, l'équipe participera au moins à 8 compétitions en Belgique, au Luxembourg et en France. 2010 verra également l'engagement d'une seconde voiture avec un équipage 100% féminin. **Bravo à tous et tous nos vœux de réussite.**

Saint-Martin - l'Espagne en ballon !

Le lundi 28 septembre 2009, M. César Barbosa, conducteur d'engins à la société Dinam Ingenieria d'ABANTO (près de Bilbao en Biscaye), a trouvé dans une ancienne carrière un ballon avec une carte portant une adresse de St-Martin d'Auxigny ! Ce ballon avait été lâché la veille à La Borne lors des Virades de l'Espoir, journée consacrée à la lutte contre la Mucoviscidose, et avait donc parcouru 829 KM dans la nuit pour atterrir au pays basque espagnol ! Le fait a eu droit à une page entière dans le journal DEIA, grand quotidien de Biscaye.

Solange

Solange BÉRET, syndique (mairie) de la ville de Belfaux en Suisse, nous a rendu visite le 2 octobre dernier, accompagnée de quelques-uns de ses adjoints. Le 12 décembre, elle a été élue Présidente du Grand Conseil Fribourgeois (Parlement cantonal composé de 110 députés) pour la durée légale de un an. Nous lui adressons toutes nos amicales félicitations.

Patrimoine en péril !

Le toit s'écroule à Bléron. Y a t'il encore un espoir de sauver le site ?



Concours de la plus belle lettre au Père Noël

Cette année la mairie a décidé d'organiser le concours de la plus belle lettre au Père Noël. Une belle boîte aux lettres avait été installée à cette occasion sur le parvis de la mairie à côté du Père Noël et de son traîneau. Plus de 90 enfants ont répondu à cet appel et ont débordé d'imagination pour fabriquer leur plus belle missive. Que de beaux poèmes et de beaux dessins...

Le Père Noël nous a chargés de récompenser les trois plus beaux courriers. Nous avons donc convié tous les enfants qui le souhaitaient à venir participer au goûter organisé à la salle Sainte Jeanne, les trois lauréates ont reçu un bon d'achat. Le

Père Noël remercie tous les enfants et espère qu'ils renouveleront cet envoi l'année prochaine.

Décorations de Noël

Un « COUP DE GUEULE » signé B. DESABRES. Comme vous avez pu le constater, l'équipe de la commission fleurissement a œuvré pour essayer d'égayer notre village pendant ces fêtes de Noël. Il est tout à fait regrettable que certains individus se permettent de gaspiller le travail considérable de toute cette équipe, surtout quand le sujet choisi concerne plus particulièrement des enfants. Je n'ose pas croire que ces joyeuses têtes de lutins se retrouveront un jour dans les jardins de martinois. Je suppose également que les mêmes individus se croient très intelligents en dégradant notre accueil périscolaire. Là aussi cet espace est réservé aux plus petits.

Chapeau le service technique !

Lors des 3 épisodes de chutes de neige et de verglas cet hiver, le service technique a passé 167 heures à déneiger avec la lame, saler, et aider les personnes en difficulté. Chaque hiver, nous avons 6 tonnes de sel en stock, cette quantité suffisait depuis plusieurs années, mais vu la météo nous avons été obligés de refaire deux commandes, et dispersé 15 tonnes de sel sur nos routes. De plus, le service technique a mis à disposition des usagers des tas de sable au niveau des endroits dangereux pour la sécurité de tous. BRAVO LES GARS ET MERCI POUR VOTRE ACTION AU SERVICE DES AUTRES.

Randonnée pédestre

Comme chaque année, depuis 1981, l'Association des Sourds et Muets du Cher a organisé sa 20^e randonnée pédestre sur les chemins de notre commune, le dimanche 21 mars, cette dernière a rassemblé 321 participants (dont 22 clubs représentés) sur 3 circuits proposés : 8, 13 et 20 kilomètres, au départ de la salle Sainte-Jeanne, encore une réussite et une organisation parfaite pour cette association qui vous donne rendez-vous déjà pour l'année prochaine.

Ouverture de la pêche et du camping

La pêche à l'étang de la Salle ouvrira le Samedi 17 avril et fermera Lundi 1^{er} novembre, le prix de la carte annuelle reste à 30 €, les cartes à la journée seront en vente à partir du Samedi 5 juin au prix de 4,50 €. L'empoissonnement pour cette nouvelle saison a été de 600 kg de gardons, 50 kg de brochets, 25 kg de sandres, 200 kg de carpes et 50 kg de tanches. **Le camping sera ouvert du Samedi 1^{er} mai au Dimanche 3 octobre**. Les chalets peuvent être loués toute l'année et d'après le résultat du questionnaire d'appréciations mis en place en 2009, 87 % des personnes sont entièrement satisfaites de ces derniers.

Pour la location des chalets :
s'adresser à Loisirs Accueil du Cher : 02 48 48 00 13

Affaires sociales

Depuis de nombreuses années les colis alimentaires sont distribués gratuitement par des bénévoles des 11 communes du canton. Depuis le 1^{er} janvier 2010 le CCAS de Saint-Martin reprend la gestion de l'aide alimentaire assurée auparavant par l'ADMR. Dorénavant les CCAS de chaque commune participeront financièrement au fonctionnement. Les frais de gestion et l'achat des denrées à la Banque Alimentaire du Cher (120 euros la tonne) seront répartis au prorata du nombre d'habitants. Rappelons que deux fois par mois, entre 20 et 30 familles bénéficient de ces colis.

Le site de Saint-Martin

Le site des Actualités de St-Martin d'Auxigny change d'adresse. Vous pouvez désormais accéder au site avec sa nouvelle adresse www.st-martin-auxigny.org.

Pensez donc à mettre à jour vos raccourcis et favoris car l'ancienne adresse sera prochainement désactivée.

Nouveau : Vous pouvez consulter ce site depuis votre téléphone mobile :
• avec un iPhone : www.st-martin-auxigny.org/iphone
• tout autre type de téléphone : www.st-martin-auxigny.org/mobile

Actualités à la bibliothèque

Pendant les vacances scolaires :
ouverture aux horaires habituels sauf le mercredi : de 16h30 à 18h30 fermeture du 8 au 31/08/2010. Aussi à partir de mi-juillet, nous vous offrons la possibilité d'emprunter 6 ouvrages au lieu de 4.

Actualité pour les plus jeunes :
plusieurs tapis-lecture seront animés par Sabine à la bibliothèque sur les thèmes suivants :
le 16/06 : « les différences » : inscription en bibliothèque avant le 31 mai
le 15/09 : « les paysages marins » : inscription en bibliothèque avant le 07/08. Les séances ont lieu de 16h30 à 17h15 puis de 17h30 à 18h15. Le nombre maximum de places est limité à 10 enfants par séance.

Actuellement, une boîte à idées est à votre disposition pour déposer vos suggestions afin de trouver une appellation plus culturelle à notre bibliothèque « municipale ». Et toujours... Des suggestions de lecture sur le site de la commune en cliquant dans la page d'accueil sur le logo de la bibliothèque puis sur le lien « la lettre de la bibliothèque ».

DÉCÈS

JACQUET Paul
 LANOUE Frantz
 DAVID Guy
 MARTIN Michel
 NOLOT Suzanne, épouse COSTAGLIOLA
 CHIRADE Rolande, veuve SIMON
 COCU Marcel
 LERASLE Denis
 BESSON Jacqueline, veuve MASSONNAT
 LETOURNEAU Madeleine, veuve DUPUIS
 ROQUE Carlos
 CHEVREAU Edith, épouse MABILAT
 CLEMENT André
 LAURENSON Robert
 DOUCET Fernande, veuve RIDET
 WATRY Yvette, veuve PARISOT
 GARCIA ZANCHEZ Irène, veuve DOMINGUEZ HERNANDEZ

MARIAGES

PELE Patrick et POUILLOT Joëlle
 PARESCHI Serge et RYABOVA Olga
 CRESSOT Xavier et CAYET Christelle
 GUILLON Nicolas et POURADIER Marie-Reine
 MOREL Régis et GAUCHER Catherine
 RABY Fabrice et PERROT Laura

NAISSANCES

AVRIL Lola
 FAUCHERE Nessa
 LE CANNELIER Sienna
 GERMAIN Andréa
 GRESSIN Nina
 NICOLAU Loïc
 MARAULT Nolan
 GAULT Arthur
 DUCONGET Come
 CROZET-THONNEY Thaylann
 RUBY Tévin
 DAMERON Aldric
 CLERC Mila
 MASSICOT Thyméo
 GUYOT-LANDAUD Enzo
 CARTON Martin
 PEYROT Gabin
 DAMOISEAU Théo
 GIACOMETTI Carlo
 JEAMBEAU-CREPEL Joaquim
 COLAS Léanne
 MARTINEZ-SCHRANTZ Maya
 THEVENOT Romane
 LAURENT Elèna
 RAHMANI -JOBLIN Soukahina
 BORDERIEUX Lucas
 HAMARD Antoine
 DESCAMPS Lindsay

La Coopérative fruitière de St Martin/St-Georges est créée en 1947 puis officialisée en 1948. Roger Chalais y assure la commercialisation, le secrétariat et la comptabilité. Une quarantaine de producteurs adhèrent au groupement.



Vers 1950 on assiste à un choix variétal commercial qui engendre le renouvellement du verger. C'est la conversion du verger « plein vent » en verger « haies fruitières » et en verger « buissons ». Les anciennes variétés font place aux nouvelles, plus productives : Golden, Rouge Américaine, Reine des Reinettes.

Les premières Goldens sont vendues en 1955. Des voyages d'études agricoles se mettent en place (en Suisse dans la vallée de Sion -constat d'un premier remembrement) et se poursuivent au gré de la curiosité et des exigences arboricoles. En 1951 une amicale est créée, on fête Saint Georges. C'est l'époque où la tradition familiale est plus qu'une passation d'un métier avec ses règles. Il faut y voir la continuité d'une technique, l'émulation par le travail, le dépassement de soi-même, la reconnaissance d'une passion, la dignité sociale. Dès 1960 la conservation des fruits s'améliore (chambres froides). L'Europe devient un champ d'exportation plus large qui permet la prise en compte des intérêts des consommateurs et la maîtrise des coûts de production. 1972 marque le début d'un nécessaire remembrement des parcelles. C'est l'euphorie, l'exportation bat son plein. L'arboriculture de-



vient un secteur apprécié et spécialisé. On densifie les plantations et, à contrario, le panel de variétés se réduit aux Goldens, Rouges Américaines, Granny Smith et Idared.



La densification des plantations à enracinement faible souffre de la sécheresse. Il faut dès lors constituer une ASA (Association syndicale autorisée) pour irriguer le verger. Par sa taille, c'est une première réalisation en France et même en Europe. Des retenues collinaires sont créées pour stocker les eaux hivernales. C'est un pari sur l'avenir : une pomme mieux calibrée et de plus bel aspect parce qu'arrosée... si elle n'est pas grêlée !! L'année 1992 symbolise le début d'une nouvelle politique agricole européenne. Elle est aussi marquée par la surproduction de pommes dans toute l'Europe. Il faut détruire une partie de sa récolte : ce sont les « retraits ».



Pour limiter la production il faut intervenir en favorisant par des primes l'arrachage total ou partiel du verger ; opportunité que vont saisir les arboriculteurs les plus vulnérables financièrement ou les plus proches de la retraite. Cette accalmie passagère donne un nouvel espoir, et 1995 est marqué par la pose de filets paragrêles répondant à la nécessité commerciale d'un volume

de pomme constant pour l'exportation.

Au fil des années nos paysages se sont modifiés. Si les regroupements voient leur limite, la vente directe s'est développée et de nouveaux négoce apparaissent.

Mais, comme un rébus, les images se superposent ; tout n'est pas figé, les bases sont là. En quelques décennies l'arboriculture a subi de forts bouleversements...





Moi, j'ai dit bizarre, bizarre, comme c'est étrange !
Pourquoi aurais-je dit bizarre, bizarre ?
- Je vous assure, mon cher cousin, que vous avez dit bizarre, bizarre.
- Moi, j'ai dit bizarre, comme c'est bizarre !"

Drôle de Drame
Marcel CARME

